

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022**

Présents : Monsieur **Patrick LECAPLAIN** Maire,  
Mmes : ASSELINE, BENKHADDA, COLLET, HOCHET, LEFEVRE, LOUBET,  
RAINE, SANNIER, VIDEAU,  
Mrs : BRUNEAU, DEGUSSEAU, FAUDOT, LE MASSON, LEBOURGEOIS,  
LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHET, SAINT-MARTIN, SIMON.

Absents excusés :  
Mme BARNAUD (*pouvoir à Sophie HOCHET*)  
Mme DAUSSE (*pouvoir à Maud VIDEAU*)  
Mme DORÉ (*pouvoir à Jean-Marc LESUEUR*)  
Mr FERY (*pouvoir à Xavier RICHET*)  
Mr BOUFFARD (*pouvoir à Jean LEBOURGEOIS*)  
Mr DEGUSSEAU (*pouvoir à Olivier SAINT-MARTIN*)  
Mr DUTHILLEUL (*pouvoir à Maël FAUDOT*)

La séance est ouverte à 18 h 30 par le Maire Patrick LECAPLAIN.

Maël FAUDOT est désigné secrétaire de séance.

**I – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 4/07/2022**

Ce document ne faisant l'objet d'aucune observation est **adopté à l'unanimité**.

**II – ADMINISTRATION GENERALE : ADHESION D'UNE COMMUNE AU SDEC**

Patrick LECAPLAIN indique qu'en date du 30 mai 2022, la commune de Colombelles a souhaité adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public ». Le 16 juin dernier, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé cette demande. Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents qui doivent donner un avis sur cette demande d'adhésion.

**Adopté à l'unanimité**

**III – FINANCES : ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Alexandra SANNIER informe que la trésorerie a transmis une demande d'admission en non-valeur correspondant à des titres de recettes impayés. Il s'agit d'une créance de 2017 d'un montant de 491.26 € et d'une créance de 2015, d'un montant de 150 €, non réglées suite à des liquidations judiciaires.

**Adopté à l'unanimité**

## IV – PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Patrick LECAPLAIN indique qu'afin de renforcer le personnel de la bibliothèque, la commune recrute une assistante de conservation et des bibliothèques, il est donc nécessaire de créer son poste. De plus, il est proposé de créer un poste d'Adjoint Administratif à la mairie. Enfin, un agent a souhaité réduire son temps de travail, passant de 24/35<sup>ème</sup> à 20/35<sup>ème</sup>, le centre de gestion a donné son accord lors de sa séance du 15 septembre dernier, il est proposé de fermer le poste d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 24/35<sup>ème</sup> et d'en créer un à 20/35<sup>ème</sup>. Ces 3 créations de postes sont à effet au 1<sup>er</sup> octobre.

Sophie HOCHET précise à Dominique MORAND que les 20% de temps de travail évalués sur la fiche du poste (*à temps non complet - 80%*) de la personne en charge du développement culturel ne sont pas dédiés à la partie accueil du public à la bibliothèque mais ont vocation à aider la bibliothèque sur tous les sujets qui tournent autour de lecture publique, elle travaille en synergie avec la bibliothécaire sur les animations et expositions. De plus, la charge de travail sur le diagnostic et les actions culturelles déjà lancées est importante.

Le poste dont il est question ce jour est un renfort à l'accueil du public à la bibliothèque et prévu au budget 2022.

**Adopté à l'unanimité**

## V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

➤ **Patrick LECAPLAIN, Maire**, informe :

✓ Projet d'extension du tramway :

Une réunion a été proposée aux élus pour présenter ce projet, très important pour la communauté urbaine.

A court terme, le projet comprend la réalisation de l'axe structurant Est-Ouest vers Saint Contest et Beaulieu, puis le prolongement de la ligne existante vers la presqu'île mais également l'aménagement de lignes de bus rapides, type « couloirs réservés », sur certaines sections comme Bretteville sur Odon, Colombelles et Mondeville, afin d'améliorer le temps de trajet.

Pour la nouvelle ligne, 3 tracés sont étudiés mais rien n'est encore décidé. Le trajet passe par le stade de Venoix permettant de faire un lien avec Bretteville sur Odon et la mise en place de liaisons.

Le terminus se situerait dans la zone de la grande plaine, il n'est pas proposé une ligne via le chemin aux bœufs car il sera fermé à la circulation à terme afin d'y laisser un accès libre aux vélos et piétons.

Le réseau de bus va être restructuré dans sa globalité, le but étant de limiter le nombre de bus qui traverse le centre ville de Caen, beaucoup trop polluants, tout en proposant la même offre de transport.

Le choix d'un tramway permet d'améliorer les temps de parcours, la régularité et la ponctualité, en site propre.

Le planning de réalisation du projet se présente ainsi :

- 2022 : concertation
- 2023 : choix du tracé définitif
- 2022 – 2025 : études et appels d'offres
- 2024 : enquête publique
- 2025 : début des travaux pour une mise en service en 2028

Patrick LECAPLAIN précise que dans le cadre du projet de centralité de la commune, il faudra intégrer une voie réservée aux bus route de Bretagne.

Il indique à Dominique MORAND qu'effectivement, l'arrêt de bus aux abords du stade de Venoix n'est pas en enfilade avec la ligne 11 actuelle, un « détour » de cette ligne vers cet arrêt sera à prévoir, permettant ainsi aux Brettevillais d'utiliser le tramway.

8 réunions publiques sont prévues et une campagne de communication réalisée à l'échelle de la communauté urbaine Caen la mer.

Un site internet est à disposition de la population : [tramway2028.fr](http://tramway2028.fr) ; une plateforme participative sera accessible sur ce site, Patrick LECAPLAIN invite chacun à y déposer ses commentaires.

Jean LEBOURGEOIS remarque qu'il s'agit quand même d'un projet très intramuros avec un financement Caen la mer. Gwenaëlle LOUBET souhaiterait que le projet soit élargi au-delà de Caen.

Barbara RAINE et Patrick LECAPLAIN précisent que les trajets sont réalisés en fonction du nombre d'utilisateurs. Elle rappelle l'objectif principal qui est de supprimer les voitures dans le centre ville.

Gwenaëlle LOUBET s'inquiète, si l'objectif est de désengorger Caen, ça ne va pas concerner que les habitants de Bretteville sur Odon, ça va au-delà, mais que donne-t-on comme solution aux personnes qui viennent de l'extérieur pour avoir accès à ces bus, des parcs relais ?

Patrick LECAPLAIN précise que le but de ce projet est de créer des liaisons et de répondre aussi aux grandes communes comme Mondeville et Colombelles, il ne peut pas y avoir des lignes de tramway sur l'ensemble du territoire.

Il profite du sujet pour informer sur les travaux réalisés dans la commune, intégrés au projet tramway, avec le lancement de l'échangeur et du boulevard des pépinières, en lien avec Caen la Mer. Le boulevard va commencer plus rapidement pour se terminer fin 2024, début 2025. C'est pourquoi la commune doit travailler sur le devenir du chemin aux bœufs.

De plus, une piste cyclable est prévue avenue de Woodbury qui reliera Carpiquet. Le bureau d'études de Caen la mer vient présenter le projet en commission le 13 octobre, il sera, ensuite, présenté aux riverains puis à l'ensemble des Brettevillais, les travaux seront réalisés en 2023/2024.

Il précise également que la commune a lancé un appel d'offres pour désigner un cabinet conseil en urbanisme qui devra étudier l'habitat mais aussi la mobilité dans la commune et notamment l'axe avenue Henry Chéron / route de Bretagne.

Le projet tramway découlera de tous ces éléments, il faut repenser la mobilité dans sa globalité au niveau de la communauté urbaine.

Dominique MORAND demande s'il sera possible de prévoir une navette du terminus, boulevard des Pépinières vers la Maslière et Koenig, ces quartiers étant en plein développement. Il est important d'être attentifs aux futurs projets, la commune doit se positionner par rapport à ces nouveaux tracés.

Barbara RAINE précise que c'est bien ça le rôle d'un élu, elle confirme sa présence et son investissement lors des réunions et commissions qui font que la commune de Bretteville sur Odon ne sera pas oubliée, et si demain le nombre d'usagers augmentait dans les nouveaux quartiers, il y aura de nouveaux bus.

Patrick LECAPLAIN précise que le bus passe toutes les 20 mn actuellement parce qu'il se trouve « bloqué » dans le centre ville et il n'est pas possible d'avoir une liane, pour cela il faut rejoindre Venoix, d'où l'intérêt de se mobiliser pour les voies réservées et le désengorgement du centre de Caen.

Olivier SAINT-MARTIN précise que les communes limitrophes ne peuvent pas assumer seules tous les stationnements des véhicules venant des extérieurs, surtout que l'Etat demande de ne plus utiliser les terres agricoles.

Gwenaëlle LOUBET confirme que les parkings relais doivent être situés à chaque pénétrante de Caen et les tracés du tramway doivent être réalisés en cohérence avec ces parkings.

- **Maud VIDEAU, Maire Adjoint à la vie scolaire, enfance et jeunesse** fait un point sur la rentrée scolaire :
  - ✓ 1 nouvelle classe a été ouverte soit 14 classes au total, 334 élèves, des modifications dans les locaux ont été nécessaires, merci aux services municipaux,
  - ✓ Une nouvelle directrice a été nommée ainsi que deux enseignantes
  - ✓ Des travaux d'entretien ont été réalisés pendant les vacances (*peinture dans les toilettes...*),
  - ✓ Investissements :
    - Matériel informatique
    - Jeux dans la cour de l'élémentaire : les enfants sont ravis
    - Self au restaurant scolaire : encore quelques ajustements, le service est plus fluide et le lieu beaucoup plus calme
    - Un lave-vaisselle a été installé durant l'été
  - ✓ Le prestataire pour la fourniture des repas reste inchangé suite à l'appel d'offres avec 25% de bio et 25% de produits durables (*produits fermiers, AOC...*).
  
- **Marie ASSELINE, Conseillère municipale déléguée, présidente de l'AJBO** dresse le bilan
  - ✓ Eté 2022 :
    - CLSH : 30 à 50 enfants,
    - Stage multisports : 15 à 48 enfants,
    - Local jeunes : 10 à 12 enfants,
    - 3 camps à Pont d'Ouilly CLSH et local jeunes ; 10/12 enfants,
    - Les enfants du CLSH et le local jeunes ont participé aux ateliers d'enluminures lors de la journée « Pierres en lumière », les enfants ont réalisé des gâteaux en s'inspirant de recettes médiévales.
  - ✓ Périscolaire :
    - entre 100 et 140 enfants par jour à la garderie périscolaire,
    - Reprise du centre de loisirs le mercredi,
    - Le baby sports (ex baby gym) se déroule dorénavant le mercredi matin,
    - Atout sports : le mercredi matin.

➤ **Olivier SAINT-MARTIN, Maire Adjoint aux travaux, voirie et bâtiments communaux** informe :

- ✓ Nouveaux recrutements au service « bâtiments »,
- ✓ Fibre : il précise que la commune ne gère pas les travaux d'installation de la fibre, elle a donné son accord pour l'implantation des armoires fibre, uniquement,
- ✓ Le trottoir devant le 97 route de Bretagne sera bitumé fin septembre,
- ✓ La commission des travaux se réunit mi-octobre pour l'audition des architectes retenus suite à l'appel d'offres sur la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovations énergétiques au groupe scolaire,
- ✓ Les travaux de l'échangeur des pépinières ont commencé, la route qui mène à Carpiquet est fermée pour 2 mois. Le boulevard des pépinières va suivre et sera terminé début 2025,
- ✓ Les travaux pour réaliser des économies d'énergie vont se poursuivre au gymnase avec la pose de leds. Les écoles, le centre socioculturel, la mairie, la halle de sports, la grange, le manoir et l'éclairage public en sont déjà équipés,  
Il reste à revoir l'éclairage du parking du Domaine de la Baronnie.

➤ **Patrice MORTREUX, Maire Adjoint à la vie associative et à la politique sportive** indique :

- ✓ Le forum des associations a eu lieu le 3 septembre : 30 associations – 350 visiteurs, de nouvelles associations étaient présentes.  
Maud VIDEAU présente l'association « visuel » qui propose des ateliers de langue des signes sur les vacances scolaires, recensement des demandes en mairie,  
Sophie HOCHET indique que la bourse aux livres (*avec 8 particuliers exposants*) a permis de collecter 140 €, réinvestis dans l'achat de jeux de société pour la bibliothèque.
- ✓ Les activités associatives ont repris depuis une semaine,
- ✓ Prochaine commission le 12 octobre,
- ✓ Banquet municipal le 16 octobre à la Baronnie

➤ **Sophie HOCHET, Maire Adjoint à la culture et à la communication** informe :

- ✓ Pierres en Lumière : franc succès avec des ateliers d'enluminures, des expositions au Manoir et à la bibliothèque, des démonstrations de jeux médiévaux, une conférence et la diffusion d'un film d'animation,
- ✓ Melting'potes : les 29 et 30/10 à la Baronnie,
- ✓ Brettteville en Scène : les 18, 19 et 20 /11 à la Baronnie,
- ✓ Mini concert avec le conservatoire de Caen la mer : intervention en classe puis concert le 19/11
- ✓ Un questionnaire « culture » est en ligne à disposition des habitants.

## VI - QUESTIONS DIVERSES

La minorité souhaite ajouter des questions à l'ordre du jour :

*1/ Projet du « 63 » route de Bretagne : Où en est le projet de cœur de bourg qui inclut le 63 route de Bretagne ? Des réflexions sont en cours au niveau de Caen la mer et de la commission « Urbanisme ». Néanmoins, nous voulons être assurés que ce projet de cœur de bourg intégrera bien le terrain et la maison situés à cet endroit. Pouvez-vous expliquer aux Bretttevillais votre vision du projet et où vous souhaitez emmener la commune sur ce sujet ?*

Patrick LECAPLAIN indique comme évoqué dans le paragraphe du tramway que le projet de centralité sera travaillé à l'occasion du projet global du tramway, le 63 route de Bretagne ne fait pas à lui seul « la centralité » mais il sera bien intégré dans l'étude que réalisera le cabinet conseil en urbanisme.

*2/ Projet de nouvelle ligne de tramway : Brettteville sur Odon ne sera pas desservie par la future extension du tramway. En effet, la branche nous concernant s'arrêtera à Beaulieu. Au moment où une consultation préalable va être lancée sur le projet d'extension du tramway, il est important de nous mobiliser afin d'obtenir une navette qui relierait l'ensemble des lieux de vie de Brettteville avec le terminus de Baulieu (en lien avec la fréquence des tramways). Que comptez-vous faire pour qu'à l'horizon 2028, lors de la refonte des lignes de bus, la création de cette navette soit une évidence pour les décideurs de Caen la Mer ?*

Cf paragraphe ci-dessus page 2 et 3 « projet d'extension tramway »

*3/ Accueil des « réfugiés » ukrainiens : Pouvez-vous nous présenter un état des lieux de la situation (Combien de personnes accueillies ? Taux de rotation dans les locaux ? Durée moyenne des séjours ?). Par ailleurs, pouvez-vous nous informer des actions entamées pour favoriser et encourager l'accès des enfants réfugiés à l'école et à l'accueil de loisir ? Enfin, la route de Carpiquet est coupée : quelles solutions pouvons-nous proposer à ces réfugiés pour faciliter leurs déplacements ?*

Patrick LECAPLAIN rappelle que l'accueil des Ukrainiens est géré par la Préfecture et une association, le centre de Koenig est un centre de transition, la Préfecture n'informe pas la commune des arrivées et des départs.

Xavier RICHET précise qu'actuellement, 60 personnes sont sur le site mais peu d'enfants, 1 enfant est scolarisé en maternelle, 1 au collège, 1 au lycée et prochainement 1 en élémentaire. 2 enfants sont venus au centre de loisirs cet été. Maud VIDEAU précise que la commune est en lien direct avec l'association et que son action est de répondre à ces diverses sollicitations.

Concernant la fermeture de la route, Barbara RAINÉ informe qu'une navette peut être demandée via flex-résa, qui dépose les usagers soit à l'arrêt de la Mairie de Carpiquet ou à l'arrêt Beaulieu (valable pour toutes personnes souhaitant aller au quartier Koenig).

*4/ Pistes cyclables : Les Brettevillais (et notamment les riverains) n'ont toujours pas de réponses quant à l'évaluation de la piste cyclable temporaire des avenues du Soleil et de la Concorde. Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette question est récurrente comme l'est votre réponse : « elle va avoir lieu ». Certes mais quand ? Par ailleurs, où en est le projet de continuité de cette piste avec le rond-point de l'A84 ?*

Barbara RAINÉ indique que le comptage de la piste cyclable avenue du soleil sera effectué sur 3 semaines à compter du 26/09. Dès qu'elle aura le retour, elle en informera le conseil. Elle utilise la piste tous les jours et les retours des usagers sont positifs.

Pour la continuité avec le rond-point A84, la piste sera intégrée dans le projet avenue de Woodbury.

Afin que soient mieux signalées les pistes cyclables actuelles, les services de Caen la mer vont commander de la signalétique, à poser route de Bretagne.

*5/ Plan « sobriété » et restrictions d'eau : l'Etat a annoncé un plan de sobriété au niveau national. Pouvez-vous nous présenter les actions retenues pour décliner ce plan au sein de notre commune ? Quels sont les choix que vous avez effectués ? Par exemple : nous avons constaté que le terrain de football était très vert cet été, alors que l'ensemble des espaces souffraient d'une sécheresse importante. Avez-vous étudié des alternatives plus responsables pour l'arrosage de ce terrain en période de restrictions ?*

Patrick LECAPLAIN confirme que la commune n'a pas attendu les obligations de l'Etat pour trouver des solutions pour les économies d'énergies (cf l'intervention d'Olivier SAINT-MARTIN). Il faut voir plus loin et c'est dans ce sens que la commune a lancé un appel d'offres sur la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovations énergétiques dans certains bâtiments. Pour le moment, dans les écoles il sera difficile de réduire le chauffage car les circuits sont mal répartis. Maud VIDEAU sensibilise les enseignants à fermer les portes et éteindre l'éclairage. Jean LEBOURGEOIS propose des détecteurs de présence dans les classes.

Olivier SAINT-MARTIN propose que soit revue l'heure d'arrêt de l'éclairage public, actuellement à minuit en semaine et 2 h le week-end. Jean LEBOURGEOIS précise que lorsque l'on se déplace à vélo, éteindre trop tôt l'éclairage public peut être dangereux.

Concernant l'arrosage des terrains, Jean-Marc LESUEUR précise que si le terrain de football est vert c'est parce qu'il est équipé d'un arrosage intégré qui fonctionne la nuit, il a été arrosé comme autorisé 2 fois par semaine et ne l'est plus depuis 6 semaines, la qualité de la terre est très bonne car la commune est équipée d'un aérateur qui est passé tous les 15 jours sur le terrain.

*6/ Aviation : A priori, certains avions ne respecteraient pas les couloirs prévus de survol de notre commune. Avez-vous pu observer cela et avez-vous obtenu des informations des autorités compétentes à ce sujet ?*

Lorsque Patrick LECAPLAIN interroge la direction de l'aviation civile, elle répond que les tracés GPS sont conformes à la réglementation, dans le couloir aérien.

*7/ Référents de quartier : Pouvons-nous avoir un premier bilan relatif à leur action ? Combien de sollicitations, quelles ont été les problématiques et demandes remontées ? Quelles propositions ont pu donner lieu à des réalisations, des améliorations ? Comment les membres du conseil municipal peuvent-ils prendre connaissance de ces remontées ?*

Xavier RICHET indique que les questions qui reviennent concernent les incivilités, les problèmes de voisinage, d'environnement et de voirie. Les questions sont transférées aux élus concernés ou lors de réunions.

Dominique MORAND souhaiterait un pointage permettant de mieux savoir si ces référents jouent leur rôle de « récupérateurs » d'informations.

*8/ Demande des habitants : Un habitant vous a soumis une proposition quant au nom de l'actuelle salle sous la Mairie. En effet, cette salle n'a pas de nom spécifique et la proposition de ce citoyen serait de la baptiser « salle Jean Lemarié ». Nous nous joignons évidemment à cette requête : y accéder permettrait de rendre un hommage fort et officiel à cet homme qui a œuvré depuis de si nombreuses années pour la commune et toujours dans l'intérêt supérieur des Brettevillais.*

Patrick LECAPLAIN reconnaît l'engagement de Jean LEMARIÉ mais si la commune le fait pour lui, pourquoi pas pour d'autres, cette requête n'aura pas de suite mais ça n'a rien de partisan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.